

# Chazemais au Cœur...

Défendre le monde rural,  
persister dans nos valeurs  
solidaires et humanistes

 N°12  
PRINTEMPS 2023



## LA PHOTO DU TRIMESTRE



Plus de 100 personnes se sont rendues aux vœux du maire le dimanche 8 janvier, l'occasion de renouer avec une tradition qui n'avait pu se tenir deux ans de suite en raison de la pandémie.

## Mot du Maire

Christophe LECLERC,  
Maire



*Madame, Monsieur, Cher.e.s ami.es,*

J'ai le plaisir de vous informer que le budget communal voté n'impactera pas vos impôts locaux. Une fois de plus, nous avons décidé de ne pas augmenter le coût de la fiscalité locale. Nous avons mis en place la tarification sociale du restaurant scolaire pour ne pas alourdir la facture de la cantine des élèves de notre école Hubertine AUCLERT.

Par ailleurs, nous veillons à améliorer les conditions énergétiques des logements communaux pour les prochains locataires, nous changerons les lampes des candélabres et nous avons diminué d'une heure le temps d'éclairage public.

Notre seule volonté vise à ne pas aggraver la situation sociale de nos familles.

Concernant nos projets structurants, nous souhaitons maintenir notre politique d'investissement pour continuer d'améliorer les conditions de vie et d'accueil dans notre commune : travaux d'entretien de la voirie, des bâtiments, l'aménagement urbain et bien sur la rénovation de notre patrimoine avec la maison du garde.

La maison du randonneur, 25 Route de Vallon-en-Sully à Villevendret, va ouvrir ses portes dès la randonnée du 23 avril, organisée par l'association Gym Détente, et sera inaugurée officiellement le vendredi 16 juin à 18h00. Tous les villageois sont désormais invités à profiter de ce nouveau site ouvert au public avec une aire de pique-nique et une aire de jeux pour les enfants.

Tous ces projets sont mis en œuvre grâce à l'équipe soudée de quatre employés communaux : Philippe, Christelle, Nadine pour la partie technique et Lydia pour la partie administrative.

Bientôt à mi-mandat, avec votre confiance, je tiens à remercier toute l'équipe municipale pour son travail passionné et son implication quotidienne dans la gestion communale, en faveur de toutes et tous.

Le "faire ensemble et le dynamisme croissant" montrent que Chazemais est une commune qui bouge et où il fait bon vivre.

**Vive le printemps et ses beaux jours !**

Avec toute ma sympathie,

**Christophe Leclerc,**  
Maire de Chazemais



# TEMPS FORTS



En partenariat avec la commune et Le Grillon s'est tenu un atelier cuisine, digne d'un 3 étoiles au Michelin. Avec au menu: la terrine de poisson d'Arnaud, le cari de crevettes de Dany, les gâteaux de Pâques d'Odile. Très belle soirée !!



Le service public c'est d'abord répondre aux besoins des populations mais avec Nadine GIRAUD et Christelle SANTIAGO c'est beaucoup plus encore. Il suffit de voir leurs décorations de printemps à la halte-garderie ou à la cantine pour s'en rendre compte et que dire au regard de leur implication dans le carnaval des enfants de l'école Hubertine Auclert, si ce n'est que "chapeau bas et merci" ?

## Les Chalets d'Auvergne



Arrivant à l'âge de la retraite Monique et Alain GALLEGRO aurait pu quitter notre village, fort heureusement il n'en est rien. Après avoir donné ses lettres de noblesses au domaine, ils ont décidé de réduire la voilure, MAEVAG devient "Les Chalets d'Auvergne", ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 31 septembre. Pour des vacances en gîtes avec prestations sportives et de bien-être. Tél. 04 70 06 40 19



Le samedi 21 janvier les habitants de la commune sont venus saluer nos familles Maliennes qui ont quittées Chazemais pour des appartements plus grands à Montluçon, mais ce n'est qu'un au revoir.



A chaque saison notre village peut s'enorgueillir d'avoir des décorations "TIP TOP", grâce au travail de tout un groupe de bénévoles qui œuvre auprès de Sylvie DUMONTEY, conseillère municipale, en charge du fleurissement et de l'embellissement du village, franchement BRAVO !



En collaboration avec la mairie, Le GRILLON a multiplié les activités en 2023 : des conférences, Pascal GIBERT sur l'épuration, une autre sur les haies bocagères, soirée chandeleur, ateliers informatique, cuisine, chasse aux œufs, ça bouge, ça bouge...



Lundi 10 avril c'était la traditionnelle chasse aux œufs à l'espace sportif Aimé DENIZOT. 40 enfants, beaucoup de parents et de bénévoles, beaucoup de rires et de joie, le bonheur tout simplement.



Le projet de rénovation et de sauvegarde de la "Maison du Gard" a été retenu dans le contrat de Région Territoire. Grand plaisir pour le maire Christophe LECLERC de signer ce dernier, sachant que la Région nous accompagnera à hauteur de 40% sur les travaux, soit le maximum accessible dans ce dispositif.

Le terrassement et les fondations de 3 pavillons ont débuté au lotissement "Les Charmes". Il ne dispose plus de terrains, ils ont tous été vendus.



Dans le cadre de projets de rénovation des espaces publics Centre Bourg et de la Maison du Gard il est obligatoire de réaliser un diagnostic archéologique. Ce dernier a eu lieu dernièrement tout comme celui de notre église afin de connaître son état sanitaire. Quand elles nous reviendrons nous vous ferons connaître le résultat de ces études.



# INTERVIEW



**Dolorès LAMY, pouvez vous nous présenter la prochaine sortie extra-scolaire dont vous êtes à l'initiative, sur le thème de la découverte du monde de la mine et de la culture asiatique ?**

L'interview dans un précédent "Chazemais au Cœur" d'Yves TOUSSAINT, habitant de notre commune, passionné par le monde ferroviaire, a éveillé notre curiosité. Avec Anyta CHEMINOT, adjointe au Maire en charge des questions scolaires, nous avons fait naître l'idée d'un nouveau projet inter-générationnel en faveur de tous les élèves de notre école Hubertine AUCLERT.

## Dolorès LAMY, Conseillère municipale

A l'initiative de notre municipalité, pour finaliser ce projet novateur, nous y avons associé bien évidemment le corps enseignant composé de Julie VALENCIER, directrice de l'école et de Jean-Baptiste COUDERT, ainsi que le Syndicat de regroupement pédagogique intercommunal qui gère les écoles des trois communes : Saint-Désiré, Audes et Chazemais.

Les enfants, accompagnés d'une dizaine de personnes sollicitées parmi "les aînés" du village, partiront le jeudi 25 mai à Noyant-d'Allier, étonnant bourg asiatique à proximité de Moulins.

Dans un premier temps, ils visiteront le musée de la mine qui leur permettra de découvrir l'histoire du site minier, sa collection de

matériel ferroviaire en fonctionnement, les galeries reconstituées ainsi que les conditions de travail et les dangers de la mine à l'époque de l'exploitation du site.

En complément, ils pourront également visiter le Palais de la miniature. Ils voyageront dans un paysage miniature en sons et lumières, découvriront divers tableaux de la vie quotidienne d'une petite ville, en passant par la mine. Durant la journée, tous pourront découvrir la culture et le patrimoine asiatique en déambulant dans le parc du Dragon où se trouvent de très belles statues et une magnifique pagode.

**Quelle joie d'offrir la perspective d'une très belle journée partagée par nos enfants et nos aînés !!**





## Jérôme LAFAYE

## Conseiller municipal

### ■ Lundi 3 avril dernier le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif, pourriez vous nous en dire un peu plus ?

En cette période plutôt morose socialement parlant, avec l'inflation qui fait tout particulièrement souffrir les portes-monnaies des familles les plus modestes et avec un long combat à mener contre la réforme des retraites, je me réjouis aujourd'hui de faire partie d'une équipe municipale qui vient de voter à l'unanimité un budget primitif 2023, avec une tonalité dynamique et optimiste. Suite à une présentation simplifiée par Lydia PERRIER, secrétaire de Mairie qui nous fait un travail formidable, nous avons pu appréhender plus facilement les grands principes budgétaires et les rouages financiers permettant la création d'un budget équilibré.

**Des recettes supplémentaires :** sans que nous ayons à augmenter les taux des trois taxes directes locales (Taxe d'habitation sur les résidences secondaires, Taxe foncière sur le bâti et Taxe Foncière sur le Non Bâti), la Direction générale des Finances publiques nous a adressé des bases d'impositions locales en hausse, qui vont générer des recettes en plus, en section de fonctionnement. Pour rappel, en 2022, 42% des impôts locaux constituaient la source de nos recettes. Nous avons reçu parallèlement une notification à la hausse des dotations d'Etat qui représentent environ 33% du budget en recettes de fonctionnement.

**Des recettes nouvelles :** depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les élèves de l'école Hubertine AUCLERT bénéficient du dispositif "LA CANTINE à 1 EURO", en contrepartie l'Etat reverse à la collectivité 3 euros par repas. J'apprécie tout particulièrement cette mesure tout à fait honorable qui met en exergue les valeurs de notre municipalité en faveur des familles les plus modestes.

Grâce à ces recettes nouvelles, les dépenses obligatoires de fonctionnement sont ainsi aisément couvertes. Nous pouvons alors avoir une gestion financière saine et sereine.

L'excédent de fonctionnement en dépenses permet d'abonder les recettes de la section d'investissement, de couvrir l'autofinancement et de réduire le recours à l'emprunt.

L'année devrait être bien remplie, nourrie de nos nombreux projets d'investissements. On y retrouve le traditionnel programme de

rénovation de la voirie : Chemin de La Bellevue, Route du Désert et l'entrée du Chemin du Centre de la France pour un bel accès à la Maison du Randonneur, bientôt inaugurée à Villevendret.

Les logements communaux vont faire peau neuve avec des travaux principalement de rénovation énergétique.

L'église Saint-Denis, monument historique inscrit du XII<sup>ème</sup> siècle et sa place publique font l'objet de diagnostics préalables aux travaux, qui porteront principalement sur la Maison du Garde. Le tout étant motivé par une redynamisation du Centre bourg.

D'autres travaux plus ordinaires porteront sur l'entretien du bâti communal et sur la protection de notre patrimoine.

Le clou du spectacle sera une formidable exposition de photographies anciennes, préparée avec l'aide des villageoises et villageois. Ce sera aussi l'installation de pupitres photos sur les différentes places du bourg.

### ■ Lors de ce conseil municipal vous avez également parlé du personnel ?

C'est une question fondamentale. Une gestion municipale rigoureuse implique que nous soyons en mesure d'offrir à nos agents ce qui leur est légalement dû. Souvent, et nous avons pu le vivre par ailleurs, c'est une question un peu négligée. C'est non seulement illégal mais aussi totalement pénalisant, car au final, à la retraite venue, ce sont les agents qui sont perdants.

Nous avons décidé donc de gratifier les employés communaux et notamment ceux du service technique, à l'aube de la retraite, pour deux d'entre eux. Nous travaillons sur la revalorisation de leur régime indemnitaire et sur leur dossier de promotion interne. Concernant la dernière rentrée au sein de l'équipe, Christelle SANTIAGO, déjà en charge du restaurant scolaire et de l'entretien des locaux communaux, elle vient d'être embauchée à plein temps et s'occupera aussi désormais de l'entretien des espaces verts, notamment au cœur du bourg. Philippe et Christelle vont consacrer toute leur énergie sur l'embellissement de notre village.

### ■ CHAZEMAIS s'inscrit bel et bien dans des projets novateurs et dynamiques, motivés par de belles valeurs humaines. ■ ■ ■ ■

## AGENDA

### • DIMANCHE 23 AVRIL Randonnée pédestre



• **VENDREDI 28 AVRIL À 18H**  
Atelier Santé Environnement (places limitées).  
Maison Communale des Services  
Organisation et renseignements :  
Le Grillon : 04 70 04 33 46

• **VENDREDI 5 MAI À 19H**  
Assemblée Générale du Grillon  
Maison communale des services.

• **LUNDI 8 MAI À 11H**  
Cérémonie au Monument aux morts, avec les enfants de l'école Hubertine Auclert.

• **JEUDI 11 MAI DE 14H À 16H**  
Atelier numérique à la Maison Communale des Services -  
Partie 2 sur les fausses informations (fake news)

• **SAMEDI 13 MAI**  
Ouverture de la pêche aux carnassiers à l'étang communal.

• **JEUDI 25 MAI**  
Voyage périscolaire intergénérationnel à Noyant-d'Allier, organisé par la municipalité.

• **DIMANCHE 4 JUIN**  
Distribution de plantes à toutes les mamans de la commune.

• **DIMANCHE 4 JUIN**  
Sortie à Noyant-d'Allier organisée par l'Amicale Laïque, visite du musée de la Mine, vélo rail et

déjeuner au restaurant Le petit d'Asie. Ouvert à toutes et tous. Renseignements :  
Adeline LISSANDRE  
Tél. 06 45 65 85 96  
adeline.lissandre@orange.fr

• **VENDREDI 16 JUIN À 18H**  
Inauguration officielle de La Maison du Randonneur.



• **MERCREDI 21 JUIN**  
Fête de la Musique (programmation en cours).



# L'Amicale Laïque de Chazemais

**L'Amicale Laïque de Chazemais (dite A.L.C) est une véritable institution constituant le socle de notre vie associative.**



Sandrine SAUDOIS et Adeline LISSANDRE

**On ne compte plus toutes les initiatives menées, avec l'esprit fraternel et convivial qui en fait "sa marque de fabrique".**

En mai 1954, s'est tenue la première assemblée générale de l'Amicale Laïque de Chazemais sous la présidence de Lucien GIRAUD, cultivateur à Chazemais. 78 membres adhéraient alors à cette association qui avait pour but de diffuser la pensée laïque, d'établir un lien entre les familles et l'école, de prolonger l'œuvre scolaire à travers l'organisation de loisirs culturels et sportifs et ainsi permettre l'émancipation intellectuelle, civique, sociale et technique des habitants de la commune.

Au fil des années, un panel impressionnant d'activités voit le jour : voici les premières soirées cinéma, les premiers voyages extra-scolaires, les kermesses à la Bouchatte, même la télévision fut installée en 1956 dans la cantine scolaire, devenue aujourd'hui LE GRILLON. Organisée sous forme de clubs, notre association a réuni jusqu'à 170 adhérents dans les années 2010.

**"Interrogeons-nous tous ensemble sur notre devenir pour mieux rebondir, satisfaire nos adhérents en restant ouvert au plus grand nombre".**

A cet effet, un questionnaire a été distribué dans chaque boîte aux lettres. Adeline LISSANDRE, Présidente, accompagnée de Sandrine SAUDOIS, Secrétaire de l'A.L.C sont venues nous en parler.

*"Ce questionnaire répond au besoin de mieux connaître l'attente des gens d'autant plus après la crise sanitaire que nous venons de traverser",* précise Adeline Lissandre, *"la COVID a en effet précipité l'arrêt de certains clubs de l'association, la chorale par exemple.*



## NOS COMMERCES

### ■ Le Grillon

Commerce de proximité, dépôt de pain, épicerie, journaux, tabac, bar. Ouverture : tous les jours de 9h à 13h, fériés compris. Sur commande :

- Pain : la veille avant 13h
- Fromage de chèvre frais et demi-sec sur commande avant le lundi midi pour les bûches, pyramides, épiciés, etc...
- Paniers de légumes bio le samedi matin sur commande avant le vendredi 12h.

☎ 06 42 58 11 25 / 04 70 04 33 46

### ■ Commerces ambulants

- **O CHURRASCO SHADENO (spécialités portugaises)** Place de l'Église. Les vendredis des semaines paires, commandes : ☎ 06 34 70 25 28
- **La Guinguette à Lolo (Pizza)** : RDV le jeudi soir à partir de 18h, Place de l'Église ☎ 07 55 13 91 39 (Loïc MOREAU)

*Concrètement, nous sommes passés de 120 à 70 adhérents". "Il est clair également que nous sommes victimes d'un certain essoufflement, car les modes de vie changent, les loisirs ont évolué ces dernières années et la population de la commune s'est renouvelée", poursuit-elle. L'encadrement des activités s'est fait jusqu'à aujourd'hui par des bénévoles, ce qui est rare dans les associations. "Il est important d'avoir un esprit d'ouverture", note Sandrine SAUDOIS, "les échanges restent la clé de toute avancée, des adhérents viennent aussi de communes voisines, comme Domérat, Désertines, Vaux dans un esprit plutôt familial".*

*"Suite au dépouillement des questionnaires, nous espérons pouvoir mettre en œuvre de nouvelles activités : nous sommes ouverts à toutes propositions. Si nous soumettons à l'avis un certain nombre d'idées d'activités à travers ce questionnaire, il peut y en avoir d'autres, émanant de personnes qui souhaiteraient partager ou faire connaître leurs passions" souligne Adeline.*

L'Amicale Laïque espère pouvoir prochainement faire connaître le résultat de son enquête à tous les habitants.

En attendant, l'association est bien décidée à poursuivre son activité en s'appuyant sur les bénévoles qui, depuis des décennies, donnent de leur temps pour offrir du plaisir. *"Nous avons bien conscience que l'engagement au sein d'une association peut faire un peu peur, ce sont des responsabilités, des obligations, mais il est toujours possible d'adhérer sans pour autant être actif au sein de l'association",* précise Sandrine *"Oui l'Amicale Laïque ce sont aussi des valeurs telles que celles de la laïcité, de l'émancipation intellectuelle, civique et sociale qui ont présidé à notre création. Il est toujours possible d'adhérer simplement pour les défendre"* confirme Adeline.

Les activités continuent : le Club Travail Manuel se réunit tous les mardis à 14h à la Maison Communale des Services. Il a réalisé des décorations pour la fête de la Saint Patrick du Comité des Fêtes et confectionne, pour ce dernier, une banderole pour la fête

patronale d'août. Il travaille en relation avec l'association des parents d'élèves pour les enfants de la maternelle de Saint Désiré et confectionne des sacs à linge pour le dortoir de la Maison d'enfants LE TREFLE.

Un 3<sup>ème</sup> tournoi amical de tarot s'est déroulé le 14 avril à la Salle Polyvalente, et le 4 juin prochain, une sortie ouverte à tous, est organisée à Noyant-d'Allier pour une visite du musée de la mine, vélo rail et déjeuner au restaurant "Le Petit d'Asie" (info avant le 25 avril auprès d'Adeline Lissandre). Aussi le groupe folklorique "Les Brulés de Chazemais" participera à l'animation de la fête patronale, organisée le premier week-end du mois d'août. Une sortie culturelle à Moulins sera organisée le samedi 23 septembre : visite guidée de la ville et du musée du Costume National de Scène.

Les projets sont nombreux : comédie théâtrale le 22 octobre 2023 à Chazemais, avec la troupe du "Théâtre des 3 roues" de Biozat et des événements particuliers feront date en 2024 à l'occasion des 70 ans de l'association et les 40 ans des Brulés de Chazemais !

En attendant, l'Amicale Laïque souhaite échanger davantage avec les autres associations ou groupes structurés, pour favoriser l'animation de la commune. Dans le même ordre d'idée, Adeline et Sandrine suggèrent un panneau d'affichage commun à toutes les associations.

De belles initiatives à venir, alors n'hésitez pas à pousser la porte de l'Amicale Laïque. L'adhésion annuelle coûte 7 euros pour les moins de 16 ans et 12 euros pour les plus de 16 ans. La cotisation permet de participer à une ou plusieurs activités.

**Le contact de l'association :**

**Adeline Lissandre au 06 45 65 85 96 ou [adeline.lissandre@orange.fr](mailto:adeline.lissandre@orange.fr).**

Prochaine Assemblée Générale le 29 septembre 2023.

Adeline conclut en répondant à la question : c'est quoi aujourd'hui l'objectif de l'Amicale ?

**"Continuer d'offrir, au plus grand nombre, de belles émotions".** ■ ■ ■ ■



## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE DE CHAZEMAIS

1 Route de Vallon-en-Sully - 03370 CHAZEMAIS ☎ 04 70 06 46 24 - 📠 04 70 06 42 72

Horaires d'ouverture : Lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h ; Mardi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h ; Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, Vendredi de 8h à 12h

🌐 [www.chazemais.fr](http://www.chazemais.fr) ✉ [mairie-chazemais@wanadoo.fr](mailto:mairie-chazemais@wanadoo.fr) 📺 Chazemais au Cœur

Comité de rédaction : Lydia Perrier, Sylvie Dumontet, Anyta Cheminot, Dolores Lamy, Thierry Charret.